



Maitre d'ouvrage :
Communauté de Communes
Champagnole Nozeroy Jura

Bureau d'études :
Verdi Ingénierie

VERDI

Contrôle de branchement d'assainissement au réseau séparatif sur la commune de Ney



verdi-ingenierie.fr

Réunion publique
05 décembre 2024





Maitre d'ouvrage :
Communauté de Communes
Champagnole Nozeroy Jura

Bureau d'études :
Verdi Ingénierie

VERDI

Contrôle de branchement d'assainissement au réseau séparatif sur la commune de Ney

Sommaire

- 1/ Contexte et objectifs des contrôles
- 2/ Déroulement des visites domiciliaires
- 3/ Préparation de la visite et prise de RDV

Réunion publique
05 décembre 2024

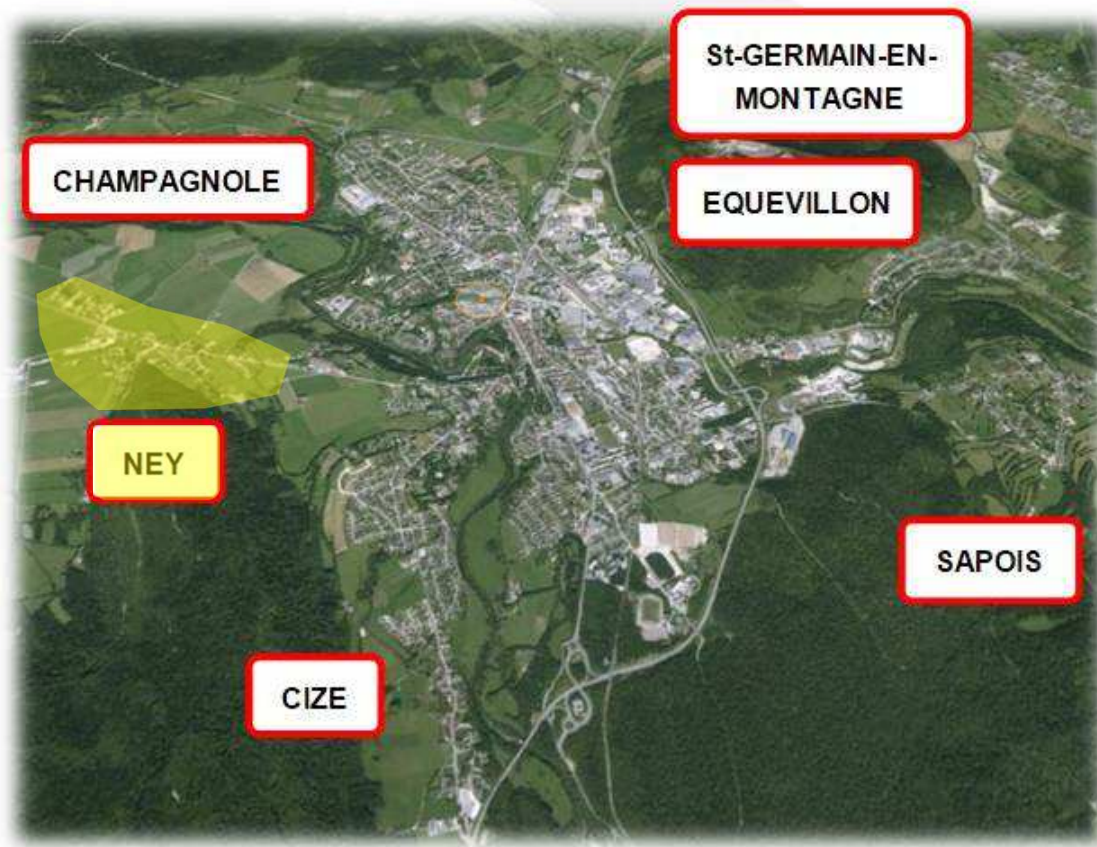
verdi-ingenierie.fr



1 - Contexte et objectifs des contrôles

1 - Contexte et objectifs des contrôles sur Ney

- Etude diagnostique 2019 - 2021 sur le système d'assainissement de Champagnole (Champagnole, Ney, Cize, Saint-Germain-en-Montagne, Equevillon et Sapois)

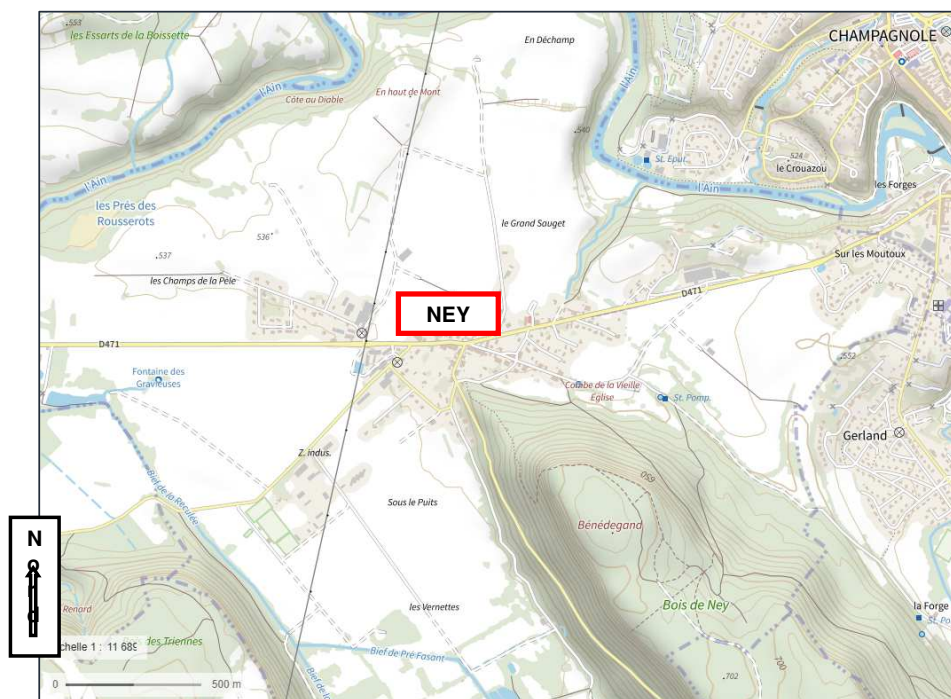


1 - Contexte et objectifs des contrôles sur Ney – système d’assainissement de Champagnole

- Résultats de l’étude :
 - Le réseau de collecte des eaux usées draine des quantités importantes d’eaux claires (eaux de nappes et eaux de pluie)
 - Constat par temps de pluie, de flux importants en entrée de la station d’épuration mais surtout de déversements au droit des déversoirs d’orage,
 - Non-conformités vis-à-vis de la réglementation (arrêté du 21 juillet 2015) → mise en demeure de la DDT de se mettre en conformité

- Conséquences → Lancement par la Communauté de Communes, en concentrant les efforts sur les réseaux de collecte des eaux usées :
 - d’un **ambitieux programme de travaux** : en cours sur Champagnole et à venir sur Saint-Germain en Montagne et Sapois
 - **de contrôles de conformité sur les communes déjà en séparatif sur leur réseau de collecte des eaux usées** :
 - **Cize** (428 abonnées), enquêtes faites en 2024
 - **Ney** (304 abonnées), enquêtes prévues en 2025 (janvier à avril)
 - **Equevillon** (257 abonnées), programmation sur 2025-2026

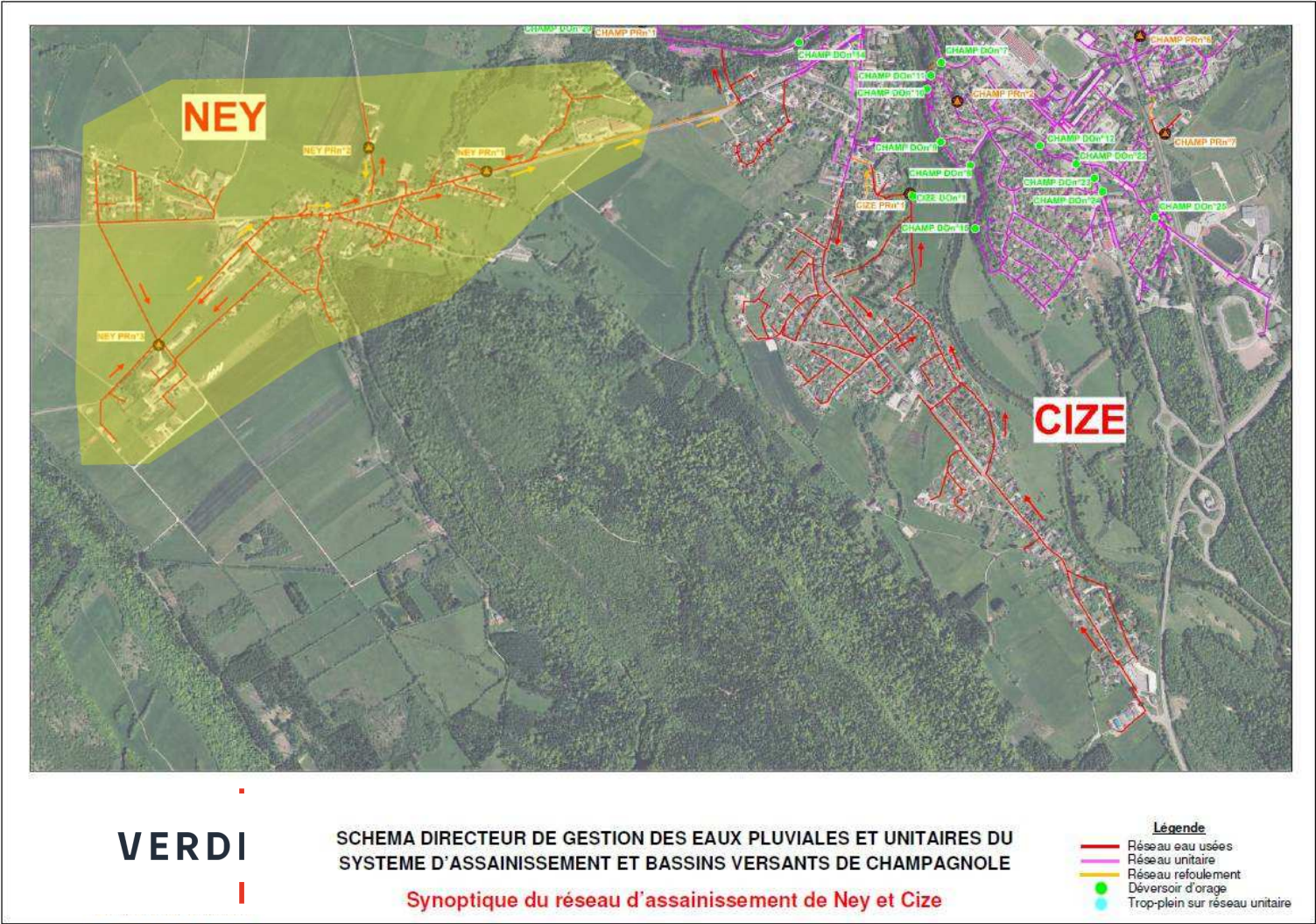
1 - Contexte et objectifs des contrôles sur Ney – système d'assainissement de Champagnole



■ Résultats de l'étude :

- Les effluents des communes de Champagnole, Ney, Cize, Equevillon, Sapois et Saint-Germain-en-Montagne sont traités par **une station d'épuration du type boues activées, située sur la commune de Champagnole.**
- Les communes **de Ney** et de Cize sont entièrement **en réseau d'assainissement de type séparatif : VERDI travaux de 2001**

1 - Contexte et objectifs des contrôles sur Ney – système d'assainissement de Champagnole

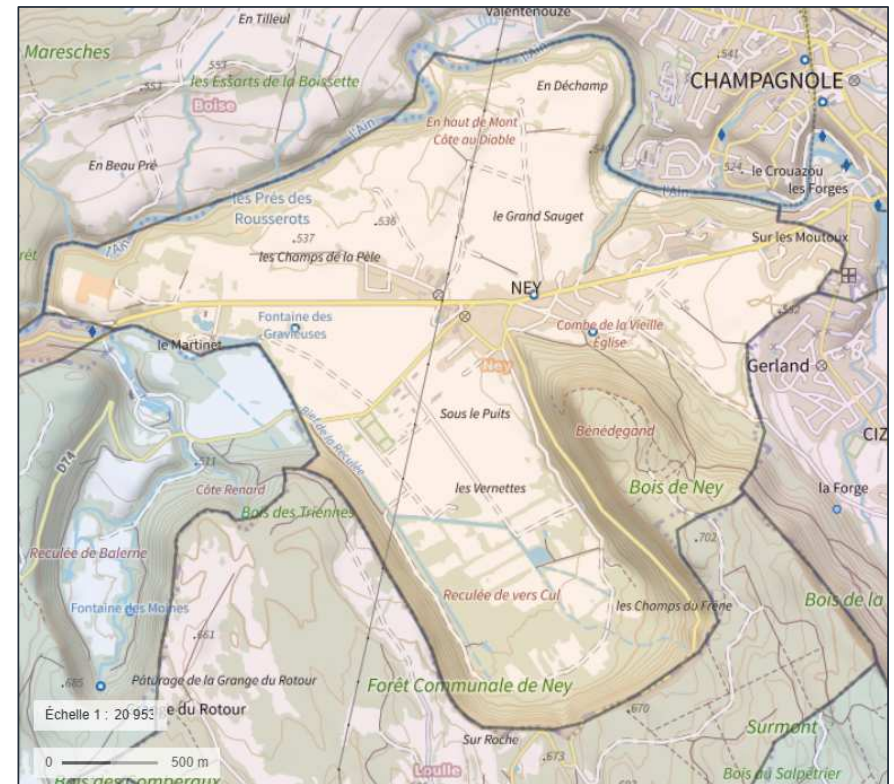


1 - Contexte et objectifs des contrôles sur Ney – système d’assainissement de Champagnole

- Constat sur Ney :
 - Malgré le réseau de type séparatif, le réseau de collecte des eaux usées draine des eaux claires (eaux de nappes et eaux de pluie).

- Conséquences

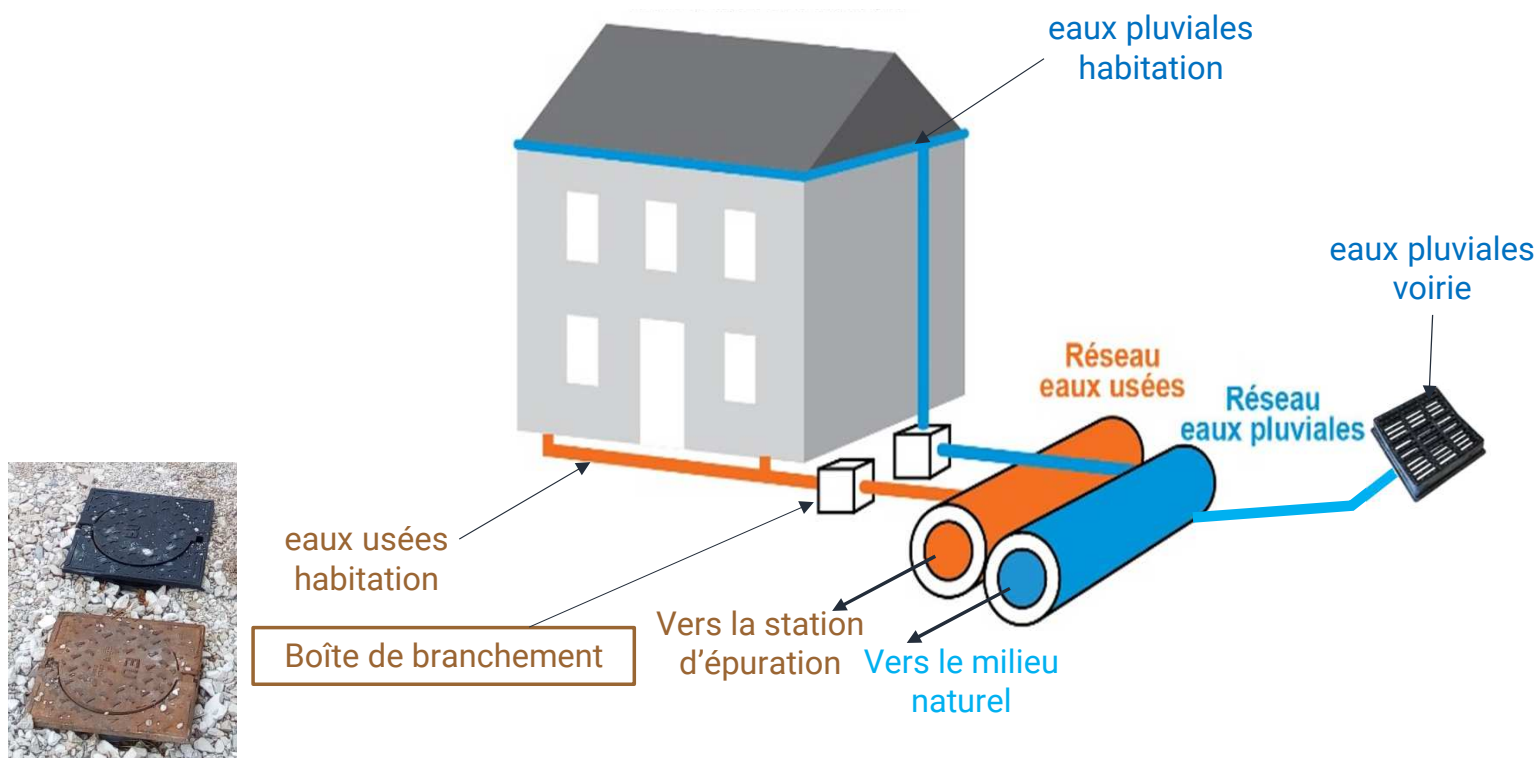
Lancement par la Communauté de Communes de **contrôles de conformité sur toute la commune de Ney (304 abonnées)**, pour identifier et supprimer les eaux claires parasites permanentes et météorologique.



1 - Contexte et objectifs des contrôles sur Ney – système d'assainissement de Champagnole

Réseau séparatif = un tuyau pour les eaux usées domestiques et un tuyau pour les eaux pluviales*

* Gestion des eaux pluviales : compétence facultative par la commune



1 - Contexte et objectifs des contrôles sur Ney

▪ Quel est l'objectif du contrôle ? :

- Chaque logement devrait avoir en limite de propriété **une boîte de branchement** sur laquelle sont raccordées **les eaux usées uniquement** (WC, Cuisine, salle de bain, Machine à Laver, siphon de garage)
- Les fosses septiques ou fosses toutes eaux doivent être déconnectées
- Les eaux pluviales (chenaux de toiture, grilles de cours, drains...) doivent aller :
 - ✓ Soit au réseau pluvial existant
 - ✓ Soit en infiltration à la parcelle (si le sol le permet) ou/et si absence de réseau pluvial

⇒ Chaque habitant doit avoir **séparé ses eaux usées de ses eaux pluviales** (2 points de raccordement) et **raccorder les eaux usées sur la boîte de branchement d'eaux usées présente** en limite de propriété

⇒ Si nécessaire, les travaux en domaine privé sont **à la charge des propriétaires.**

1 - Contexte et objectifs des contrôles sur Ney – système d’assainissement de Champagnole

▪ **Contexte réglementaire**

➤ Article L1331-1 du Code de la Santé publique :

- le raccordement au réseau d’assainissement collectif est **obligatoire**.

➤ Délai :

- sans délai pour les nouvelles constructions,

- **délai maximum de 2 ans pour les logements existants** (à partir de la fin des travaux de mise en séparatif, soit délai terminé dans le cas de Ney, environ 2001).

➤ Obligations (article L1331-4 du Code de la Santé publique) :

- les travaux nécessaires en domaine privé **sont à la charge des particuliers**,

- la Communauté de Communes **contrôle la conformité de ces installations**, par l’intermédiaire du bureau Verdi (situé à Champagnole)

2 - Déroulement des visites domiciliaires


2 - Déroulement des visites domiciliaires

Enquête
domiciliaire
initiale
gratuite

Cette enquête de branchement initiale **est gratuite**.

➤ A l'issue de la visite

- Le bureau Verdi établit **une fiche de conformité du branchement** (Conforme ou Non Conforme) avec un plan de situation et transmet la fiche à la Communauté de Communes. Il indique oralement à la fin de la visite au particulier si le branchement est conforme ou non, pourquoi et les éventuels travaux à réaliser pour se mettre en conformité.

 Si le branchement **est non conforme**, obligation pour le particulier de réaliser les travaux (un an maximum). Puis il conviendra ensuite d'avertir le bureau Verdi (et/ou la Communauté de Communes) des travaux réalisés afin de programmer une seconde visite (à la charge du particulier) pour valider la conformité du branchement et des travaux réalisés,

➤ Sans prise de RDV, sans visite :

- Sans prise de RDV, le branchement est désigné par défaut « non Conforme »

2 - Déroulement des visites domiciliaire

Comment se passe le contrôle ?

- Utilisation de **colorants** dans l'ensemble des évacuations de l'habitation
- **Contrôle visuel** des traces de colorants dans la boîte de branchement et/ou de l'arrivée dans le réseau d'assainissement.
- Il est important de **rendre accessible tous les points d'eau**
- Une **alimentation d'eau** doit également être disponible
- Merci de leur réserver un **bon accueil**

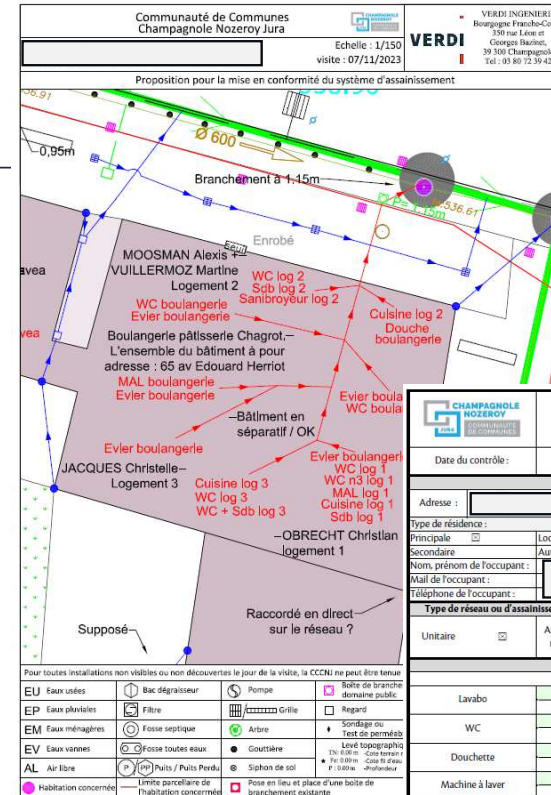




2 - Déroulement des visites domiciliaire

Rendu des visites

- Enquêtes prises en charge par la Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura
- **Plan** avec le détail des installations existantes et des éventuels travaux à réaliser par chacun pour se mettre en conformité (en cas de non-conformité)
- Le rapport fera **état des lieux des installations visibles à la date du contrôle.**
- *Pour toutes installations non visibles ou non découvertes le jour de la visite, la CC CNJ ne peut être tenue responsable d'un manquement sur le rapport.*



Contrôles de branchements		VERDI			
Date du contrôle :	07/11/23	Contrôleur Verdi :	Mickaël VICHOT		
Informations générales					
Adresse : []		Adresse propriétaire si location :			
Type de résidence :		Nom :			
Principale <input checked="" type="checkbox"/> Location		Prénom :			
Secondaire <input type="checkbox"/> Autres		N° + rue :			
Nom, prénom de l'occupant :		Code postal :			
Mail de l'occupant :		Commune :			
Téléphone de l'occupant :		Mail :			
Téléphone de l'occupant :		Mail :			
Type de réseau ou d'assainissement desservant le logement		Boîte de branchement			
Unitaire <input checked="" type="checkbox"/>	Assainissement non collectif	Présence d'une boîte	Eaux pluviales		
		Raccordement direct sur réseau sans boîte	Eaux usées		
			Non		
			Non		
			Oui		
Caractéristiques des raccordements					
	ANC	Réseau EP	Unitaire	Fosse	Parcelle
Lavabo	Visuel				
	Colorant				
WC	Visuel		X		
	Colorant				
Douche	Visuel				
	Colorant				
Machine à laver	Visuel				
	Colorant				
Cuisine	Visuel		X		
	Colorant				
Salle de bains	Visuel		X		
	Colorant				
Toit devant	Visuel				
	Sonore				
Toit derrière	Visuel				
	Sonore				
	Colorant				
Cour intérieure - Grilles	Visuel				
	Colorant				
Autres :	Visuel				
	Sonore				
	Colorant				
Observations :					
Séparatif OK					
Conformité générale du branchement pour le raccordement direct lors des travaux en domaine public			Proposition pour la mise en conformité		
Conforme <input checked="" type="checkbox"/>	Non conforme	Travaux à réaliser :	Eaux pluviales	Eaux usées	Non

Conformité générale du branchement pour le raccordement direct lors des travaux en domaine public	
Conforme <input checked="" type="checkbox"/>	Non conforme

3 - Préparation de la visite et prise de RDV

3 - Préparation de la visite et prise de RDV

- **Durée d'une visite**

- 30 à 45 min
- 08h30 – 12h30 / 13h30 – 17h30

- **À partir du 13 janvier jusqu'à fin avril 2025**

- **Du lundi au vendredi**

- **Techniciens**

- Réalisation des visites par : Mr Mickaël Vichot



; Mr Mathieu VERHILLE



- **Prise de rendez-vous**

- **Auprès de VERDI à l'issue de la réunion,**
- Sinon, contacter le bureau d'étude VERDI (cf. courriers transmis), en **précisant :**

Contrôle de branchement d'assainissement sur la commune de Ney

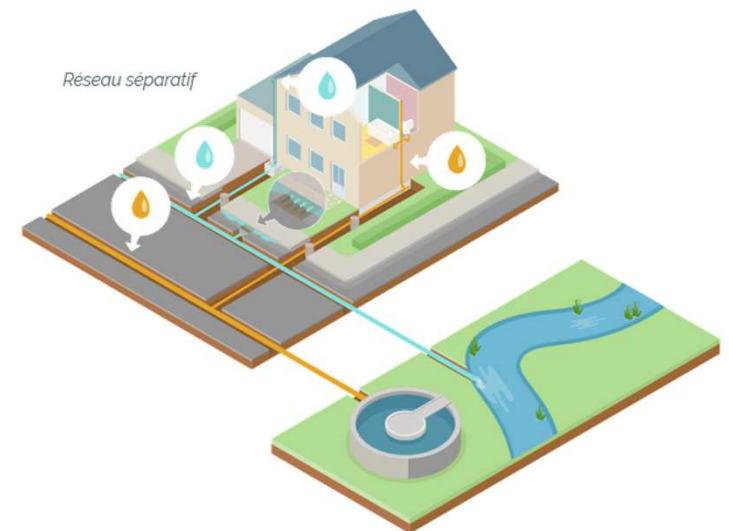
- Par téléphone, Mme Audrey MARECHAL (Assistante) : **03.84.79.02.57**
- Par mail: **bourgognefranchecomte@verdi.fr**

- ➔ Préciser lors de la prise de RDV s'il s'agit d'un **particulier**, d'un **immeuble** ou d'une **entreprise**
- ➔ Si vous êtes **locataire**, merci de nous indiquer **le propriétaire, le syndicat ou l'agence** qui gère votre logement.

3 - Préparation de la visite et prise de RDV

Avant le rendez-vous

- Afin de faciliter la réalisation des enquêtes domiciliaires :
 - Rendre accessible tous les points d'eau
 - Préparer les plans des installations (si existants) / points particuliers
 - **Tous les regards doivent être dégagés et accessibles, y compris les tampons d'accès aux bacs dégraisseurs, fosses septiques et fosses toutes eaux,**



■ Rappel des créneaux

- À partir du 13 janvier jusqu'à fin avril 2025
- Du lundi au vendredi
- 08h30 – 12h30 / 13h30 – 17h30

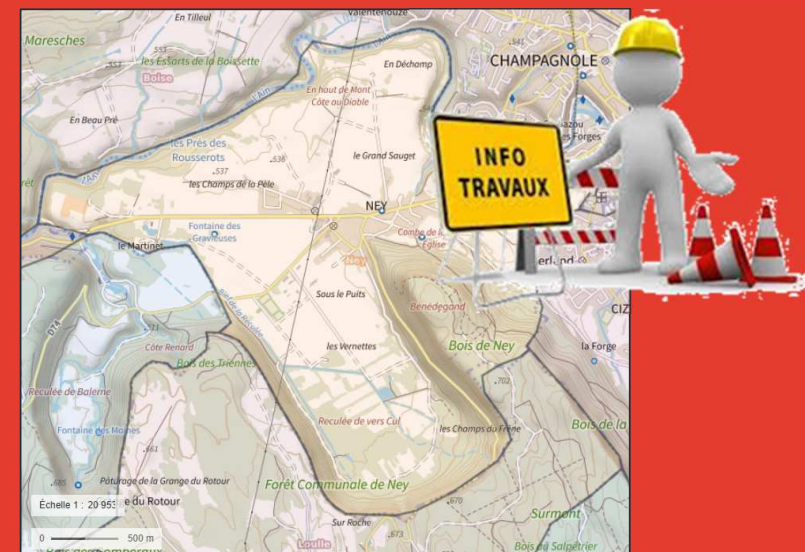
■ Rappel des coordonnées pour la prise de rendez-vous

- Prise de RDV à l'issue de la réunion
- Sinon, contacter le bureau d'étude VERDI (cf. courrier transmis), en précisant :

Visites assainissement sur la commune de Ney

- Par téléphone, Mme Audrey MARECHAL : (assistante) : **03.84.79.02.57**
- Par mail: **bourgognefranchecomte@verdi.fr**

* Si vous êtes *locataire*, merci de nous indiquer le *propriétaire*, le *syndicat* ou l'*agence* qui gère votre logement.



Merci de votre attention